

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Jour de la Terre

Présentation du premier inventaire municipal des gaz à effet de serre à Saguenay

Saguenay, le vendredi 22 avril 2022 – La Ville de Saguenay est fière de présenter à sa population les grandes lignes de son premier inventaire des gaz à effet de serre (GES), spécialement pour souligner le Jour de la Terre en ce 22 avril! Cet inventaire nous donne un portrait des émissions produites par la Ville de Saguenay et nous permettra de déterminer un plan d'action des mesures à instaurer dans le futur pour diminuer nos émissions et améliorer notre bilan.

« Il est important, pour les générations futures, de contrôler notre impact environnemental, d'assurer une transition énergétique et de leur léguer une terre en santé. Ce bilan de nos émissions de GES est un premier pas, qui guidera les prochaines étapes de cette lutte », a ajouté la mairesse de Saguenay, Mme Julie Dufour.

La Ville de Saguenay fait partie du programme Partenaire dans la protection du climat (PPC), un réseau national composé de plus de 400 municipalités qui vise à réduire les GES et à lutter contre les changements climatiques. C'est dans le cadre de ce programme qu'elle a effectué un inventaire municipal de GES, établi à l'échelle de l'organisation et ayant pour but de déterminer ses émissions de GES. Cet inventaire a été construit avec les données de 2018, qui constituera l'année de référence pour les futurs inventaires.

Pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018, les émissions de GES découlant des activités du secteur municipal s'élèvent à 103 973 tonnes en équivalent CO₂. Voici en résumé les sources de GES comprises dans l'inventaire municipal conformément au protocole PPC :

- Bâtiments et installations : consommation d'énergie des bâtiments et installations municipales;
- Éclairage public : consommation d'énergie de l'éclairage public et des feux de circulation;
- Infrastructure d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées : consommation d'énergie des installations municipales pour le traitement de l'eau;
- Parc de véhicules : consommation de carburant fossile des véhicules municipaux, du transport effectué dans le cadre du travail et des sous-traitants;
- Enfouissement des matières résiduelles municipales : production de déchets municipaux provenant des bâtiments municipaux et des lieux publics, incluant les écocentres, et

émissions de méthane de l'ancien lieu d'enfouissement sanitaire (LES), dont la Ville est propriétaire.

RÉSULTATS DE L'INVENTAIRE

Le secteur municipal qui est responsable de la plus grande proportion de GES est celui de l'élimination des déchets (79 856 t éq. CO₂). La Ville a déjà mis en œuvre des actions pour remettre en service la torchère de l'ancien lieu d'enfouissement sanitaire (LES) afin de diminuer ces émissions et d'améliorer nos bilans futurs.

Le second secteur générant d'importantes quantités de GES est celui du parc de véhicules et du transport (18 883 t éq. CO₂). Des démarches d'amélioration de l'efficacité énergétique de la flotte de véhicules sont actuellement en cours, le Service des immeubles et des équipements motorisés ayant mandaté un consultant pour identifier les meilleures solutions en ce sens.

Enfin, les bâtiments municipaux représentent, pour leur part, 4 % de l'inventaire de GES. Des démarches ainsi que plusieurs travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique et de mise à niveau des équipements ont été effectués au cours de la dernière décennie. Le Service est très proactif auprès des employés municipaux en ce qui a trait à l'économie d'énergie, faisant régulièrement la promotion de petits gestes simples, mais efficaces.

LES PROCHAINES ÉTAPES

Les objectifs de réduction devront être établis afin d'élaborer un plan d'action local qui pourra être mis en œuvre par la suite. Les prochains inventaires nous permettront de surveiller les progrès, d'adapter les différentes actions, le cas échéant, et aussi de présenter les résultats à la population.